


Transaction Ajout	N° du calendrier 60346	N° de la demande 53	N° de la règle 0269	
	Nom de l'organisme Université du Québec à Montréal (UQAM)			

DESCRIPTION		
Titre Gestion de la retraite	Recueil BCI	N° de la règle RH-19
Processus / Activité Gestion de la retraite	Code de classification 269	
Nom de l'unité administrative détentrice du dossier principal Service des ressources humaines		
Description et utilisation Informations relatives à l'administration de l'indemnité de départ à la retraite des employés de l'Université selon les différents régimes de retraite du personnel (RRUQ, RRCCUQ).		
Types de documents rapport annuel RRUQ et RRCCUQ		
Documents essentiels : Oui Documents confidentiels : Oui		
Références juridiques Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Loi et Règlement de l'impôt sur le revenu. Règlement intérieur du Comité de retraite RRUQ. 6-C Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec		
Remarques générales Les informations relatives à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) et du Régime de retraite des chargés de cours (RRCCUQ) sont à intégrer au dossier de l'employé (règle 0218.1).		

DÉLAI DE CONSERVATION								
Numérotation	Exemplaire	Supports de conservation	Période d'utilisation des documents				Disposition	
			Actif		Semi-actif		Inactif	
0269P	Principal	dm, pa	888	R1	0		Conservation	
0269S	Secondaire	dm, pa	2		0		Destruction	

Remarques relatives au délai de conservation R1 : Conservation aussi longtemps que le régime est en vigueur.
Document annexé : Non